

# Rapport de jury

**Concours: CAPET INTERNE -**

**Section: ARTS APPLIQUÉS** 

**Option: Design** 

Session 2019

Rapport de jury présenté par : Gisèle COUPERT IA IPR design & métiers d'art Présidente du jury



# Rapport de jury

#### **SOMMAIRE**

Présentation générale page 3

### Épreuve d'admissibilité 2017

Réglementation, observations, constats et conseils du jury page de 6 à 13

### Épreuve d'admission 2017

Réglementation, observations, constats et conseils du jury page 14 à 17

Bilan de la session et statistiques page 18 à 19

Les rapports des concours Interne et Externe, les sujets d'admissibilité et d'admission sont en ligne sur le site national design et arts appliqués : http://www.designetartsappliqués.fr

Ainsi que sur le site : http://www.devenirenseignant.gouv.fr



### Rapport de jury

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Pour ce concours interne session 2019 l'option design était ouverte uniquement à l'enseignement public avec 5 postes.

1. Épreuve d'admissibilité Épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) Coefficient 1.

L'effectif des candidats est de 109 inscrits. Seulement 42 dossiers de RAEP ont été reçus et proposés à la lecture du jury, là encore le peu de poste offert explique sans doute ce différentiel. Sur ces 42 candidats qui ont proposé un dossier de RAEP examiné et noté 14 ont été retenus pour l'épreuve d'admission.

Rappelons que ce dosser est noté sur 20 points.

Parmi l'ensemble des dossiers examinés à cette session un sensible écart de niveau a été constaté entre des candidats qui ne respectent pas les consignes réglementaires et plus surprenant encore ne s'interrogent pas sur le public d'élèves auxquels ils sont sensés s'adresser à l'issu de ce concours. Parmi ces profils peu interrogent leur pratique et se contentent de plaquer des propositions peu ou pas du tout pertinentes sans aucune distance critique. Trop encore décrivent une séquence pédagogique mise en œuvre au sein du LP en BAC Professionnel sans aucune recontextua|isation et transposition au BAC STD2A de la voie technologique. Il va de soit que les dossiers retenus sont à l'opposé des profils qui précèdent et reflétent un niveau très correct, visiblement les candidats ont lu avec attention le rapport de la session précédente, certains se sont immergés dans des classes de BAC STD2A auprès de professeurs confirmés pour des observations de dispositifs pédagogiques de séquences diversifiées.

Les 42 dossiers lus et examinés attentivement atteignent une moyenne de **09,76 /20**. Les dossiers des 14 candidats retenus pour l'admissibilité obtiennent une moyenne de **15,27 /20**.

#### 2. Épreuve d'admission Leçon portant sur les programmes des lycées et des classes post-baccalauréat Coefficient 2.

Durée des travaux pratiques : 4 heures Durée de la préparation de l'exposé : 1 heure Durée de l'exposé : 30 minutes : Durée de l'entretien : 30 minutes

13 candidats étaient présents à cette épreuve d'admission et obtiennent une moyenne de : **10.60**. Les notes vont de **03,75** à **16,75**.

#### La Lecon:

C'est une mise en situation professionnelle au regard des programmes de la classe de seconde enseignement optionnel "création et culture design" et de celui de Première et terminale de BAC STD2A (réforme 2018- 2019 du BAC STD2A).

Cette épreuve représente un exercice qui nécessite un engagement et une forte implication pédagogique.



### Rapport de jury

de l'objectif et niveau de classe imposés par le sujet.

Ce en réponse au sujet à traiter. Elle met très nettement en évidence des candidats, futurs pédagogues, qui font la démonstration de leur intérêt pour les élèves et usent de leurs connaissances pour mettre en cohérence les choix, dispositifs et moyens pédagogiques au regard

Les meilleurs candidats ont fait preuve de leur capacité à choisir des dispositifs pédagogiques adaptés qui prennent en compte le public d'élèves, les dimensions spatiales et temporelles allouées à la transmission de contenus au regard de propositions qui font sens.

Le jury a très rapidement distingué les candidats qui s'étaient préparés à cette épreuve en commençant leur préparation au concours par une lecture assidue, comprise et intégrée les contenus du programme de la filière technologique STD2A.

Inversement encore trop de candidats ne s'interrogent pas sur les dispositifs qui favorisent de réels apprentissages et proposent des situations au travers desquelles l'élève agit sans comprendre le sens de ce qui lui est demandé. Pour la plupart ce sont des candidats qui n'atteignent pas la moyenne à cette épreuve. Ils ne portent aucune distance critique sur leur pratique et se contente de répéter leurs actions quotidiennes au sein de la classe sans se poser les questions les plus évidentes.

Concernant cette épreuve de leçon les candidats doivent aussi pouvoir faire preuve de leur réflexion quant au bon usage des outils et langages numériques et de leur plus-value dans le dispositif du cours comme moyen pédagogique propre à renforcer la didactique.

Il en va de même quant au bon usage du tableau ou paper-board, nombreux sont les candidats qui n'ont absolument pas le réflexe de s'en servir comme support de démonstration, timidité ou incompétences graphiques ?

J'engage les futurs candidats à lire avec attention les observations, constats et conseils des jury• et rapporteurs de cette épreuve.

Les 5 candidats admis obtiennent une moyenne de **14,75** à l'épreuve d'admission et une moyenne générale de **12.75**.

Les académies qui affichent des lauréats à cette session 2019 sont : Caen – Créteil-Paris-Versailles – Grenoble – Lyon – Reims.

Les cinq lauréats de cette session 2019 de l'enseignement public, peuvent être félicités pour l'ensemble de leurs résultats de qualité. Ces derniers ont su se préparer avec sérieux et efficacité, conscients de leurs missions d'enseignement. Les meilleures prestations relevées par le jury témoignent de la compétence disciplinaire, de la qualité de la réflexion pédagogique, d'une ouverture d'esprit au regard de différents domaines (artistique - scientifique – littéraire- technique), de l'intérêt porté à la filière technologique et à ce qu'elle sous-tend et enfin de la générosité de l'engagement des candidats.

Les membres du jury s'attachent pour chaque session à définir concrètement les exigences attendues, à détailler les réussites et les fragilités, à ouvrir à des pistes de réflexion.

Je les remercie pour la qualité de leurs échanges et de leurs réflexions à la suite des épreuves et le travail scrupuleux qu'ils fournissent pour que ce rapport soit avant tout un réel outil de préparation sur lequel les candidats doivent s'appuyer.



### Rapport de jury

Cela leur permet de mieux percevoir les attendus du concours et de les encourager à construire une préparation efficace, enrichissante et fertile pour une pratique motivée de l'enseignement du design et des métiers d'art.

J'engage les futurs candidats à prendre connaissance des nouveaux textes concernant la réforme de la voie technologique sur eduscol.gouv.fr . Plus spécifiquement des enseignements optionnels de seconde dont "création et culture design" ainsi que des contenus de première et terminale du BAC STD2A.

Il est fondamental que les candidats en saisissent les enjeux dans la perspective des poursuites d'études et notamment vers le nouveau Diplôme National Métiers d'Art et Design (DN MADe) à Bac +3 conférant grade licence.

Je remercie l'équipe de direction de l'école Boulle et l'ensemble des personnels techniques qui ont accueilli pour cette session 2019 les membres de jury et les candidats dans des conditions optimales permettant ainsi un travail serein pour chacun.

Mes remerciements s'adressent aussi très sincèrement aux deux vice-présidentes ainsi qu'aux rapporteurs des épreuves pour leur attachement à produire des écrits efficaces, reflets de fines observations pendant le déroulé de ce concours.

Gisèle COUPERT IA IPR Design & Métiers d'Art Présidente du concours



### Rapport de jury

Descriptif des épreuves du Capet interne et du concours d'accès à l'échelle de rémunération (CAER) correspondant section arts appliqués option design et option métiers d'arts. Les candidats ont le choix entre deux options : l'option design, l'option métiers d'art. Ce choix est formulé au moment de l'inscription.

Les épreuves sont notées de 0 à 20. Pour toutes les épreuves, la note zéro est éliminatoire.

# ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Étude et notation par le jury d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle établi par le candidat.

(Coefficient 1.)

### Réglementation de l'épreuve :

Le dossier de Raep comporte deux parties.

Dans une première partie (2 pages dactylographiées maximum), le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement, en formation initiale (collège, lycée, apprentissage) ou, le cas échéant, en formation continue des adultes.

Dans une seconde partie (6 pages dactylographiées maximum), le candidat développe plus particulièrement, à partir d'une analyse précise et parmi ses réalisations pédagogiques dans la discipline concernée par le concours, celle qui lui paraît la plus significative, relative à une situation d'apprentissage et à la conduite d'une classe qu'il a eue en responsabilité, étendue, le cas échéant, à la prise en compte de la diversité des élèves, ainsi qu'à l'exercice de la responsabilité éducative et à l'éthique professionnelle. Cette analyse devra mettre en évidence les apprentissages, les objectifs, les progressions ainsi que les résultats de la réalisation que le candidat aura choisie de présenter.

Le candidat indique et commente les choix didactiques et pédagogiques qu'il a effectués, relatifs à la conception et à la mise en œuvre d'une ou de plusieurs séquences d'enseignement, au niveau de classe donné, dans le cadre des programmes et référentiels nationaux, à la transmission des connaissances, aux compétences visées et aux savoir-faire prévus par ces programmes et référentiels, à la conception et à la mise en œuvre des modalités d'évaluation, en liaison, le cas échéant, avec d'autres enseignants ou avec des partenaires professionnels. Peuvent également être abordées par le candidat les problématiques rencontrées dans le cadre de son action, celles liées aux conditions du suivi individuel des élèves et à l'aide au travail personnel, à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service des apprentissages ainsi que sa contribution au processus d'orientation et d'insertion des jeunes.



### Rapport de jury

Les critères d'appréciation du jury porteront sur :

- la pertinence du choix de l'activité décrite,
- la maîtrise des enjeux scientifiques, didactiques et pédagogiques de l'activité décrite,
- la structuration du propos,
- la prise de recul dans l'analyse de la situation exposée,
- la justification argumentée des choix didactiques et pédagogiques opérés,
- la qualité de l'expression et la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe.

\*\*\*\*\*\*

#### Présentation du dossier :

Outre le respect des recommandations rédactionnelles (emploi de la police de caractère « Arial », corps 11, marges, etc.), le candidat est invité à s'approprier singulièrement les contraintes imposées pour proposer un dossier graphiquement structuré et communiquant.

Le jury recommande fortement l'utilisation des outils de composition (mise en page aérée et hiérarchisée, paragraphes distincts, titres et sous-titres explicites) et des variables typographiques (utilisation de caractères gras et italiques, mise en couleurs, etc.) qui participent de la lisibilité du dossier et de l'intelligibilité du propos.

L'iconographie doit être quant à elle pertinemment sélectionnée, intégrée judicieusement et annotée précisément.

La prise en compte d'une bonne communication visuelle est, d'une part, l'une des compétences indispensables de l'enseignant en design, et d'autre part, un confort de lecture attendu dans cette épreuve.

Enfin, une impression de qualité, tant pour les textes que pour les visuels, est grandement appréciée. Le document doit être proprement relié : à ce titre, la reliure métallique à spirale est à privilégier pour son efficacité de manipulation.

#### Maîtrise de la langue :

Sauf exception remarquée, l'expression grammaticale et orthographique manque de rigueur. Une relecture attentive est indispensable à la correction des fautes d'orthographe et de syntaxe inacceptables à ce niveau de concours.



### Rapport de jury

Par ailleurs, le vocabulaire convoqué mérite d'être précisément défini et choisi à-propos afin de répondre aux exigences des enjeux scientifiques et disciplinaires de l'épreuve. Le jury constate que les termes spécifiques ne sont pas toujours employés à bon escient voire utilisés à contre sens. Les meilleurs dossiers font preuve de concision, de précision et d'un vocabulaire disciplinaire et pédagogique maitrisé.

#### Sur le fond et le contenu :

Le dossier doit permettre de percevoir clairement la posture du professeur. C'est sur cet aspect essentiel que le candidat doit se concentrer. Il doit être construit dans une perspective double :

- rendre compte d'une situation d'enseignement et en proposer une analyse par un retour réflexif (il convient donc de ne pas s'en tenir au simple récit de sa relation avec les élèves mais bien d'argumenter sur les dispositifs envisagés).
- faire la démonstration de la nécessité des dispositifs pédagogiques engagés, voire s'interroger et douter en vue de leur amélioration sincère.

#### La présentation du parcours de formation et du parcours professionnel :

Dans la présentation des parcours professionnels, les dossiers démontrent une véritable richesse et diversité au service des élèves. Toutefois cette présentation est trop souvent rédigée sur le mode du récit plus ou moins autobiographique. Dans cette partie du dossier (qui ne doit pas excéder deux pages), les candidats doivent fournir les éléments essentiels à l'évaluation de leur parcours de formation et de leur expérience professionnelle. Le jury n'attend donc pas ici un « récit de vie » mais davantage un compte rendu pertinent des jalons d'un parcours en lien avec le design, les métiers d'art et les arts appliqués. Le jury a par ailleurs apprécié le lien tissé entre parcours professionnel et activité d'enseignement.

#### La présentation de la séquence pédagogique :

Cette partie constitue le cœur du dossier. Elle permet aux candidats de démontrer au jury qu'ils ont bien conscience de la spécificité de l'enseignement des arts appliqués en section technologique et de ses exigences pédagogiques et didactiques.



### Rapport de jury

Le candidat doit donc veiller à la pertinence du choix de l'activité proposée. Le jury rappelle à ce titre quelques critères essentiels :

- La séquence permet de valoriser et de questionner la posture de pédagogue du candidat.
- Elle démontre, au-delà de la connaissance, la compréhension du référentiel STD2A et Seconde CCD.
- Elle articule de façon cohérente des objectifs pédagogiques clairement identifiés à une situation d'enseignement argumentée.
- Elle aborde un sujet une thématique une notion ou une problématique qui s'inscrit dans l'actualité du design et de la création.
- Elle n'est ni trop restrictive, ni trop complexe pour être bien menée et permettre des apprentissages pertinents et adaptés au public choisi.
- Elle fait l'objet d'un guestionnement critique.

### La séquence proposée doit être impérativement transposée dans la formation STD2A :

Le jury constate que trop de candidats ne répondent pas au cadre du concours en évacuant la projection de la séquence au niveau des classes de seconde option CCD ou du cycle première et terminale STD2A. Tout manquement à cette attente est éliminatoire. À ce titre, les dossiers analysant une séquence destinée à des élèves de Bac Professionnel ou à des étudiants du supérieur ne sauraient répondre avec efficacité aux enjeux du concours s'ils ne font pas état d'une projection dans la filière technologique. Le candidat doit ici démontrer qu'il est capable d'envisager son dispositif dans le cadre spécifique de l'épreuve et de son futur métier.

#### Contextualisation de la séquence présentée :

Le jury rappelle que l'activité décrite doit être contextualisée par :

- une intégration au cœur du projet d'établissement,
- une meilleure inscription dans le projet pédagogique de l'équipe,
- une prise en compte de l'interdisciplinarité de la séquence proposée,
- le fait de privilégier dans la stratégie didactique la part d'appropriation créative de l'élève,
- des objectifs pédagogiques explicitement corrélés aux champs du Design et des Métiers d'Arts.



### Rapport de jury

### Les objectifs pédagogiques :

Les candidats doivent clairement expliciter les objectifs pédagogiques généraux et spécifiques engagés dans la séquence et les séances. La progression pédagogique et l'articulation des étapes n'en seront que mieux ciblées et analysées. De plus, le développement du propos ne doit pas se limiter à une description des activités menées en classe mais définir précisément les dispositifs pédagogiques mis en œuvre pour atteindre les objectifs fixés. Une séquence ne peut donc pas se limiter à une acquisition de savoir-faire : ces derniers doivent être mis en œuvre au sein d'une démarche créative qui permette le transfert de ces acquis ultérieurement.

Le jury engage également les candidats à privilégier des objectifs modestes mais atteignables par les élèves.

Enfin, citer le référentiel témoigne d'une connaissance certaine de la filière STD2A.

#### Questionner la future discipline enseignée :

Le jury a apprécié la contemporanéité de certains sujets et la manière de les questionner. Les thèmes abordés sont souvent fertiles et porteurs. Pour autant, les notions convoquées doivent faire l'objet d'un faisceau de questionnements et d'une analyse approfondie. Le candidat doit par ailleurs formuler une problématique liée au sujet choisi qui induit et fonde les différentes étapes de la séquence. C'est elle qui sous-tend leur nécessité et rend inaliénable leur articulation.

#### Questionner une pratique pédagogique :

Certains candidats font preuve de bonnes capacités d'adaptation pédagogique au regard de l'hétérogénéité des publics rencontrés. En général le regard porté sur les élèves est bienveillant : les thèmes abordés sont articulés avec le quotidien, l'environnement scolaire et les préoccupations des élèves. La réflexion sur la pratique doit en effet permettre au candidat de témoigner d'un esprit critique et constructif en révélant ses qualités d'ouverture et sa mobilité d'esprit.

Outre la présentation d'une séquence méthodique, articulée et argumentée, il est attendu du candidat une posture analytique et réflexive sur cette même séquence de manière rétroactive. Il s'agit non pas de « raconter » une situation de façon linéaire, mais plutôt de décrypter, d'évaluer et de remettre en question sa séquence dans le but de l'améliorer.



### Rapport de jury

Le jury invite notamment les candidats à se positionner au regard de ce que leurs élèves ont produit et à mieux analyser la qualité des réponses afin de proposer des remédiations possibles.

Le jury attend que la constitution de ce dossier soit l'occasion pour le candidat d'analyser en conscience sa pratique en prenant de la distance, de réfléchir à la dimension pédagogique de sa leçon et aux moyens spécifiques mis en œuvre afin d'atteindre un objectif déterminé.

### Les dispositifs pédagogiques :

Les membres du jury constatent des intentions pertinentes mais la justification des choix pédagogiques opérés reste trop succincte.

Par ailleurs, la distinction entre une démarche plasticienne et une démarche dans les domaines du Design et des métiers d'art n'apparaît pas toujours clairement. Il existe dans de nombreux cas une méconnaissance de la démarche spécifique aux arts appliqués.

Les dispositifs pédagogiques doivent être détaillés et argumentés précisément.

Il est ainsi à rappeler que le terme de « dispositifs pédagogiques » n'engage pas une simple explicitation de la mise en place d'une organisation spatiale de la salle de classe, mais bien une présentation de l'ensemble des moyens (humains, techniques, matériels, etc.) mis en œuvre dans un but explicite d'apprentissage : le rôle de l'enseignant et le positionnement d'interaction qu'il entretient avec l'apprenant, les activités proposées donnant du sens à la situation d'apprentissage, les outils méthodologiques permettant à l'élève de conduire l'activité.

Les dispositifs présentés doivent ainsi témoigner de l'ancrage du candidat au cœur d'une réalité concrète et matérielle.

Le jury a particulièrement apprécié le décloisonnement des cours d'arts appliqués et les liens tissés avec les matières dites « générales » et des éventuels partenaires institutionnels et professionnels.

### La place de l'élève dans le dispositif pédagogique proposé :

Le jury insiste sur l'importance des modalités d'évaluation qui ne sauraient se réduire à une liste de critères évasifs mais doivent impérativement figurer et être explicitées au regard des différentes phases de la séquence proposée.



### Rapport de jury

Une des étapes-clés de la séquence est bien la stratégie d'évaluation des acquis de l'apprenant. L'élève doit donc être plus manifestement au centre des dispositifs didactiques et pédagogiques. Il est conseillé d'exposer ce qu'il fait, ce qu'il apprend, les questions qu'il se pose et donc en miroir les réactions de l'enseignant face aux difficultés, aux blocages, aux progressions dans le travail. Si l'enseignant apparaît dans bien des dossiers comme celui qui organise et transmet, l'élève est quant à lui trop souvent oublié par les candidats. Que reçoit-il, qu'acquiert-il comme méthodes, capacités techniques, ou notions ? Et in fine, comment peut-il progresser ?

#### Annexes:

Les annexes jointes, lorsqu'elles sont choisies de façon pertinente, permettent d'éclairer la présentation des choix pédagogiques, le suivi et la remédiation auprès des élèves, et donc démontrent concrètement la démarche entreprise.

Cependant le jury constate que ces annexes ne sont pas toujours intelligibles et probantes et rappelle qu'il s'agit moins de montrer un travail finalisé d'élève (qui ne renseigne pas sur la pratique pédagogique de l'enseignant), que de témoigner des dispositifs et de la construction de l'évaluation mis en place par le professeur.

Le jury conseille de préférer la qualité et la pertinence des documents intégrés à leur nombre. La présence de fiches d'évaluation commentées et articulées constitue un argument efficace de la démonstration.

Le jury a par ailleurs apprécié que les candidats adaptent, réinterrogent ces documents au regard des exigences et du référentiel STD2A. Le jury incite donc vivement les candidats qui postulent au concours à s'immerger dans les classes du cycle concerné pour aiguiser leur capacité de discernement quant au niveau attendu.

#### Attentes du jury :

Le jury a apprécié en général l'engagement des candidats et leur implication dans la réalisation des dossiers mais trouve bon de rappeler les fondamentaux d'une démonstration de compétences pédagogiques transversales :

 Démontrer la pertinence des pratiques pédagogiques exposées, des supports et des dispositifs mis en œuvre.



### Rapport de jury

- Formuler une problématique de séquence liée à des enjeux contemporains ancrés dans les champs du Design et métiers d'art.
- Être capable de poser des objectifs précis, réalistes et conformes au référentiel de seconde option CCD et du cycle première et terminale STD2A.
- Justifier l'adéquation entre les contenus enseignés et les objectifs d'apprentissages visés.
- Adopter une attitude mobile, transversale et fédératrice (explorer les divers pôles de la section, travailler avec ses pairs au-delà de la discipline).
- Positionner l'élève au centre du dispositif pédagogique et faire une démonstration propre à la filière dans laquelle le candidat se projette.
- Mettre en œuvre et expliciter une stratégie d'évaluation des élèves (formative et sommative).
- Témoigner d'un recul critique pédagogique sur la séquence mise en œuvre (s'interroger sur les moyens mis en place, les dispositifs, les outils, les objectifs au regard des compétences visées par les différents pôles de la discipline).
- Choisir avec pertinence les annexes, et les articuler clairement avec le propos.

#### Pour conclure:

Le jury regrette que plusieurs dossiers ne présentent pas de projection au niveau des classes de seconde option CCD et du cycle première et terminale STD2A. Ce constat rédhibitoire exclut des candidats qui pourraient démontrer leurs compétences. Le jury insiste sur le respect des impératifs de l'épreuve par une lecture attentive des rapports des trois dernières sessions du concours. Le jury rappelle que le dossier est le reflet de la posture et de l'engagement du candidat. À ce titre, il ne saurait qu'insister sur sa nécessaire clarté et pertinence tant au niveau formel que dans son contenu.

Enfin, un échec lors de la première phase de ce concours ne relève pas nécessairement d'une défaillance d'enseignement du candidat devant les élèves, mais souvent d'une difficulté à présenter adroitement ce dossier de RAEP, à remettre en question et en perspective sa pratique. Enfin, les jurys ne sauraient trop redire combien il est indispensable de prendre en considération les conseils et préconisations toujours promulgués avec bienveillance aux candidats futurs pour accéder au métier susvisé.



### Rapport de jury

### ÉPREUVE D'ADMISSION

Leçon portant sur les programmes des lycées et des classes post-baccalauréat.

Durée des travaux pratiques : 4 heures Durée de la préparation de l'exposé : 1 heure Durée de l'exposé : 30 minutes Durée de l'entretien : 30 minutes *Coefficient 2*.

# Réglementation de l'épreuve :

L'épreuve a pour but d'évaluer, dans l'option choisie, l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation pour un objectif pédagogique imposé et un niveau de classe donné. Elle prend appui sur les investigations et les analyses effectuées au préalable par le candidat au cours de travaux pratiques sur un problème de conception et de réalisation en design ou en métiers d'art et comporte un exposé suivi d'un entretien avec les membres du jury. La séquence de formation s'inscrit dans les programmes de lycée ou des classes post-baccalauréat du lycée dans la discipline considérée.

Le candidat est amené, au cours de sa présentation orale, à expliciter sa démarche méthodologique, à mettre en évidence les informations, données et hypothèses issues des investigations conduites au cours des travaux pratiques qui lui ont permis de construire sa séquence de formation, à décrire la séquence de formation qu'il a élaborée, à présenter de manière détaillée une des séances de formation constitutives de la séquence.

Au cours de l'entretien avec le jury, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation ainsi qu'à expliquer et à justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de la séquence de formation présentée.

Lors de l'entretien, dix minutes maximum pourront être réservées à un échange sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle établi pour l'épreuve d'admissibilité, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury.

\*\*\*\*\*

Le présent rapport soulignera dans un premier temps les points forts des candidats puis se concentrera plus précisément sur les attendus de l'exercice et les difficultés repérées lors de cette session. Ce rapport a pour objectif d'être un outil de travail. Dans cette perspective, chaque étape de l'épreuve sera commentée de façon chronologique.

Cette année, le jury a apprécié le sérieux et l'engagement des candidats.

La plupart d'entre eux a su valoriser et mobiliser :

- -une bonne connaissance du métier
- -des qualités d'écoute et d'échange
- -des références contemporaines judicieusement amenées

14/19



### Rapport de jury

Pour les candidats qui ne sont pas en poste dans la filière technologique, le jury rappelle qu'ils sont encouragés à rencontrer leurs collègues de STD2A afin de faire le lien entre le référentiel de cette formation et sa mise en œuvre.

Il est possible et même souhaitable que les collègues qui n'enseignent pas en STD2A fassent la demande d'un temps d'immersion en classe de STD2A afin de mieux cerner les enjeux du référentiel et les questions soulevées par sa mise en application dans des situations d'apprentissage variées.

### 1/////La lecture, l'analyse et l'appropriation des documents :

De façon générale, le jury a constaté que l'analyse des documents était souvent succincte et superficielle. Une liste de références reliées au thème de l'analyse ne se substitue pas à l'analyse proprement dite.

Il est attendu que le candidat croise les documents pour faire émerger des questions susceptibles de motiver la construction d'un dispositif pédagogique. Cette capacité de lecture transversale des documents est attendue. Elle permet de faire émerger des processus ou des intentions pédagogiques.

Lorsqu'elle fait défaut, l'articulation entre l'analyse des documents et le travail de construction pédagogique est souvent fragile et artificielle.

Bien qu'il n'existe pas de formule « idéale », il est important de veiller à ce que la restitution de l'analyse n'empiète pas de façon disproportionnée sur la présentation des dispositifs pédagogiques.

Voici donc les repères principaux pour aborder l'analyse croisée des documents :

- Lire très attentivement les termes du sujet (thème documentation objectifs demande évaluation – déroulement de l'épreuve).
- Analyser de manière approfondie le corpus de documents ressources afin d'en dégager les principes, les processus, les usages, les connotations, les questions utiles à l'élaboration de la problématique.
- Opérer des rapprochements sémantiques entre les documents proposés, lister des verbes d'action, enrichir et compléter ce questionnement de références personnelles précises et porteuses d'ouvertures.



### Rapport de jury

 Formuler une synthèse dégageant de cette analyse croisée une problématique porteuse pour l'élaboration d'une séquence pédagogique.

Par problématique, le jury entend la formulation d'une question (de design, d'apprentissage, de production...) suffisamment porteuse pour légitimer et installer les fondations de la construction pédagogique qui en découle.

### 2/////La présentation à l'oral de la séquence de formation :

Au sujet des différentes séquences exposées, le jury a apprécié la capacité des candidats à valoriser une expérience en établissement scolaire et à prendre en compte la diversité des élèves. Certains candidats ont judicieusement valorisé une culture professionnelle (design/métiers d'art) acquise avant d'enseigner. Le jury rappelle toutefois qu'il s'agit d'un concours de recrutement d'enseignants et que les qualités requises pour ce métier ne sont pas forcément identiques en tous points à celles qui font un bon designer. L'enseignement et le design requièrent des qualités d'organisation, de rigueur et de la créativité. Mais le professeur s'adresse à des élèves, dans un établissement scolaire. Certains candidats ont eu dû mal à dissocier ces métiers qui appellent pourtant des postures différentes.

Le jury rappelle que ce concours est destiné au recrutement de professeurs en section arts appliqués option design et option métiers d'art.

Il n'est pas interdit de convoquer une culture spécifique aux arts visuels mais son usage ne doit pas entraîner de confusions. Il est donc conseillé d'être précis quant à son utilisation et sa pertinence dans les séquences.

Le jury a remarqué et apprécié des séquences généreuses et pour certaines ambitieuses. Il tient cependant à mettre en garde les candidats contre des architectures trop complexes, difficilement présentables dans le temps imparti de l'épreuve.

Le jury recommande donc pour une bonne articulation de l'analyse et de l'appropriation des documents de bien identifier les intentions pédagogiques, de les structurer pour arriver à poser une ou des problématiques.

D'autre part, l'adéquation des intentions au regard du niveau de classe, mais aussi de la période de l'année, doit se faire à partir de prérequis identifiés et hierarchisés et mis en relation avec l'évaluation de la séquence. Nous les invitons à décomposer davantage les séquences. De proposer des séances avec des temps de pause, d'échanges et de bilan et de mettre ainsi l'élève au centre de son apprentissage.



### Rapport de jury

« Prévoir des dispositifs qui lui permettent d'exercer sa créativité par l'exploration et le questionnement, et de démontrer son appropriation des acquis ainsi que sa capacité à les réinvestir. »

#### 3/////L'entretien avec le jury :

Rappel: le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation ainsi qu'à expliquer et à justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de la séquence de formation présentée.

La rencontre avec le jury est donc une opportunité de faire valoir une posture d'enseignant. Dans cette perspective, il est conseillé de bien gérer le temps d'analyse, de présentation des dispositifs pédagogiques et d'échange. Il est appréciable que le candidat soit dynamique et soucieux d'un bon usage des différents supports qui sont à sa disposition pour soutenir sa démonstration (planches, paper board). Le plan synthétique donné au jury avant de commencer est efficace et apprécié. Il est attendu que les candidats sachent remettre en question certaines de leurs décisions avec distance et recul critique.

Le jury a toutefois remarqué que l'excès de rigueur de certains candidats frôle parfois la rigidité et peut dans certains cas figer le candidat dans une posture peu propice à l'échange. Une posture défensive n'est donc pas recommandée.

Le jury rappelle encore qu'il s'agit d'une épreuve de concours destinée à recruter des enseignants. L'usage d'un vocabulaire trop familier ou peu approprié à une situation de concours est donc fortement déconseillé.

#### Pour conclure:

Le bilan de l'épreuve fait ressortir un déséquilibre entre la générosité des séquences et le flou des objectifs pédagogiques qui ne sont pas toujours suffisamment définis.

Le gros point faible de cette session concerne la question de l'évaluation qui ne semble pas suffisamment prise en compte dans la progression et la construction des séquences. Il s'agit pourtant d'un outil qui doit être abordé avec rigueur et créativité à différents moments de la démonstration pédagogique. L'évaluation (sommative ou formative) n'est pas nécessairement la conclusion d'une séquence.

17/19



# Rapport de jury

#### Bilan de la session 2019

### Résultats (notes et moyennes)

Nombre de postes au CAPET INTERNE arts appliqués option design: 5

· Admissibilité.

### Nombre de candidats inscrits au CAPET Interne option design: 109

Nombre de candidats ayant présenté l'épreuve d'admissibilité : 42

Nombre de candidats admissibles : 13

### Les notes globales sur 20 à l'issue de l'épreuve d'admissibilité :

Sont concernés 42 candidats publics option design, les notes vont de :

> 01 à 20

de 01 à 05	de 06 à 09	De 10 à 12	de 13 à 15	de 16 à 18	De 18 à 20
5	17	9	3	4	4

- > Moyenne des 42 présents à l'épreuve d'admissibilité : 09.76
- Moyenne des 13 candidats déclarés admissibles à l'épreuve d'admission : 15.27
- Admission. Pour les 13 candidats admissibles à la leçon, les notes vont de :
- > 03, 75 à 16,75.

de 01 à 05	de 06 à 09	De 10 à 12	de 13 à 15	de 16 à 18	De 18 à 20
3	3	2	3	2	0

Sur les 13 candidats admissibles, 13 candidats étaient présents à l'épreuve de leçon et obtiennent une moyenne de : 10.60. Les notes vont de 03,75 à 16,75.



### Rapport de jury

Les 13 candidats obtiennent la moyenne générale (admissibilité + admission) de 12.19.

Les 5 candidats reçus sur liste principale obtiennent une moyenne à la leçon de : **14.75** La moyenne générale (admissibilité + admission) des 5 candidats admis est de : **12.75** 

### STATISTIQUES de l'ADMISSION

#### **CAPET INTERNE**

Répartition par profession des admis : 3 contractuels du second degré

1 assistant d'éducation

1 contractuel de l'enseignement supérieur

Titres et diplômes des admis : 2 ont un master

1 diplôme de grande école (Bac+5)

1 a une licence

1 diplôme post-secondaire 4 ans

Les académies des lauréats : CAEN - CRÉTEIL-PARIS-VERSAILLES - GRENOBLE-

LYON- REIMS

Date de naissance des admis : fourchette entre 1984 et 1991

Répartition par Sexe : sur 10 femmes admissibles 5 sont lauréates,

sur 3 hommes admissibles aucun n'est admis.